

Chers parents,

Votre enfant sera en 6^e année en septembre prochain et il nous fait plaisir de vous remettre la liste du matériel à lui procurer avant la rentrée scolaire.

Avant de procéder à des achats, il serait bien de vérifier le matériel que votre enfant a déjà. Il peut être encore utilisable. Nous vous demandons d'aiguiser tous les crayons avant la rentrée scolaire. Une vérification périodique vous permettra de renouveler le matériel usé, brisé ou perdu. Nous vous demandons d'identifier tous les articles et vêtements de votre enfant afin d'en faciliter la gestion et d'éviter des pertes.

Matériel personnel que l'élève devra avoir en sa possession

3	Gommes à effacer blanches pour crayon de plomb	
2	Boîte de 12 crayons de plomb HB (aiguiser et identifier avant de les apporter) ou 1 crayon porte-mines et une boîte de mines.	
1	Taille-crayons avec réservoir	
1	Ensemble de crayons de couleur en bois	
1	Stylo (rouge ou bleu)	
2	Surligneurs de couleurs différentes	
3	Crayons effaçables à pointe fine (noir ou bleu)	
1	Bâton de colle 40 grammes et plus	
1	Paire de ciseaux de format adulte	
1	Duo-tang en plastique 8½ X 11 pouces à 3 crampons pour la musique : bleu	
1	Duo-tang en plastique avec 2 pochettes 8½ X 11 pouces à 3 crampons	
1	Cahier à anneaux 2 pouces à couverture rigide	
6	Cahiers perforés (3 trous) brochés avec lignage large et marge de 32 pages 8½ X 11 po	
1	Cahier quadrillé (0,5 cm) format 8½ X 11 po	
1	Paquet de feuilles mobiles, 8½ X 11 po (100 feuilles)	
10	Pochettes protectrices transparentes ouverture par le haut avec 3 trous	
1	Paquet de 10 séparateurs	
1	Calculatrice de base La calculatrice sur nos listes est facultative. Il n'est pas obligatoire d'en avoir une. Cependant, sachez qu'elle fait partie des stratégies de correction qui permettent à l'élève de vérifier son travail pour la compétence RÉSOUDRE. Lors de l'épreuve obligatoire du MEES en 6e année, selon les directives ministérielles, l'élève peut avoir en sa possession une calculatrice et il n'est pas possible de lui en prêter une.	

Éducation physique : Les élèves ont besoin d'une paire d'espadrilles à lacets (semelles non marquantes) réservée pour l'intérieur, d'un pantalon court, d'un chandail à manches courtes, quelques élastiques pour les cheveux longs, une paire de bas de rechange ainsi qu'un sac de tissu bien identifié. De plus, il est recommandé d'avoir un désodorisant en sa possession pour une meilleure hygiène personnelle. **Lire mémo pour chaussures adéquates.

* Un abonnement à la bibliothèque municipale est recommandé et gratuit.

Merci de votre collaboration et bon été !
La direction